

1 RESULTAT DES COMPTES

Après avoir aligné six années bénéficiaires, les comptes 2010 de la Ville de Morges présentent un déficit de CHF 2'919'665. Ce dernier est cependant plus faible que celui de CHF 4'666'863 prévu par le budget. Les recettes fiscales 2010 sont légèrement supérieures au budget mais, comme attendu, en recul par rapport aux années précédentes et les revenus par genre d'impôt divergent parfois considérablement avec les prévisions budgétaires. Le détail du chapitre impôts est présenté au point 3 ci-dessous.

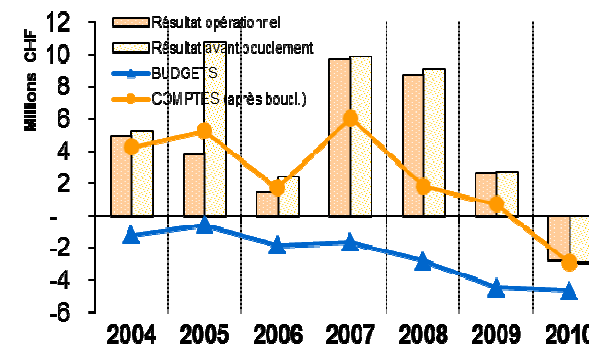
Les charges de fonctionnement, sans surprise, ne présentent que peu de variation par rapport aux valeurs budgétées. Les écarts significatifs proviennent principalement du décompte final 2009 de la péréquation financière qui augmente la facture des charges péréquatives entre les communes d'environ CHF 1 million et de l'augmentation du prix du gaz en 2010 qui rend les achats de gaz CHF 0.4 million plus chers.

Quant à la dette communale, elle demeure stable et l'endettement net par habitant continue à diminuer pour atteindre le plus bas niveau depuis 2002.

Tableau 1

Dicastères	Comptes 2010		Budget 2010		Diff. C10/B10
	charges	revenus	charges	revenus	
AGCT	9'787'709	3'422'728	9'320'450	3'233'200	-277'731
FEG	15'592'473	59'979'255	15'045'300	59'125'047	307'035
SP3	8'436'515	5'151'303	9'260'518	5'646'700	328'606
PAT	23'235'548	13'236'141	23'594'527	13'225'009	370'110
IE	22'577'584	19'692'902	22'163'718	19'013'500	265'536
JSSEP	26'003'374	4'798'685	27'033'650	4'818'244	1'010'717
ATD2	3'848'953	392'042	3'595'200	284'800	-146'511
Total charges et revenus	109'482'157	106'673'056	110'013'363	105'346'500	
Résultat opérationnel		2'809'100		4'666'863	1'857'763
Ch. & rev. Extraordinaires	525'412	414'847	-	-	-110'565
Excédents		2'919'665		4'666'863	1'747'198
Ecritures de boucllement		-		-	
Excédents		2'919'665		4'666'863	1'747'198

Graphique 1



1.1 Charges et revenus extraordinaires

Les comptes 2010 présentent peu d'éléments extraordinaires. Suite à l'examen des débiteurs douteux, une attribution complémentaire à la provision pour débiteurs douteux de CHF 118'917 s'avère prudente et le décompte TVA entraîne une charge de TVA non-récupérable de CHF 114'204.

1.2 Ecritures de bouclage

Au vu du résultat déficitaire, la Municipalité ne propose aucune attribution supplémentaire aux différents fonds de réserve. En effet, le fonds pour investissements futurs alimenté durant les années bénéficiaires présente aujourd'hui un solde de CHF 13 millions.

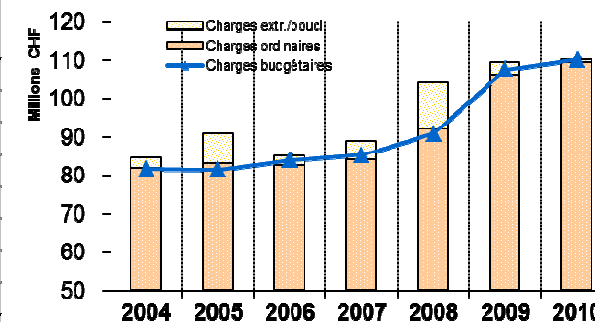
2 CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les charges ordinaires de fonctionnement sont bien maîtrisées. Le montant total de CHF 109'482'157 présente moins de 1% d'écart par rapport aux charges prévues par le budget.

Tableau 2

Charges par nature	Comptes 2010		Budget 2010	Diff. C10/B10 (ordinaires)	Comptes 2009
	Ordinaires	Extr./boucl.			
30 Autorités et personnel	29'788'967		30'719'400	-930'433	28'720'839
31 Biens, sces, marchandises	20'702'451	6'363	20'269'674	432'777	20'595'031
32 Intérêts passifs	2'144'352		2'330'700	-186'348	2'440'586
33 Amortissements	8'560'774	284'837	8'876'930	-316'156	9'547'902
35 Rbts et subv. coll. publiques	33'669'062		32'835'179	833'883	32'185'946
36 Aides et subventions	8'323'963		9'073'550	-749'587	7'445'944
38 Attributions fonds spéciaux	3'094'724	234'211	2'587'910	506'814	5'231'972
39 Imputations internes	3'197'864		3'320'020	-122'156	3'220'283
Total charges	109'482'157	525'412	110'013'363	-531'206	109'388'503

Graphique 2



Autorités et personnel (30): au 31.12.2010 la Ville emploie 299 collaboratrices et collaborateurs (2009 : 286). Les charges de personnel et des autorités représentent 27.2% des charges ordinaires, un ratio raisonnable en comparaison avec d'autres communes vaudoises. L'écart par rapport au budget provient du fait que plusieurs des postes ont été repourvus tardivement ou restent à repourvoir.

Biens, services et marchandises (31) : les charges liées à ce poste montrent de la stabilité par rapport à l'année 2009. L'augmentation du prix d'achat du gaz engendre un surcoût de CHF 0.4 million qui explique en bonne partie l'écart avec le budget.

Intérêts passifs (32) : le renouvellement de deux emprunts arrivés à échéance en 2010 permet de baisser le taux moyen de la dette avec comme conséquence une diminution de la charge de la dette de CHF 0.2 million.

Amortissements (33) : le montant des amortissements est du même ordre de grandeur que les investissements effectués en 2010, ce qui montre que les infrastructures sont maintenues à niveau. L'activité d'investissement 2010 de la Ville est présentée au point 4 ci-dessous.

Remboursements et subventions des collectivités publiques (35) : les charges liées à ce chapitre poursuivent leur tendance haussière, notamment avec le décompte final de la péréquation financière 2009. Cette dernière met à contribution la Ville de Morges pour CHF 8.4 millions, soit CHF 1 million de plus que les avances payées en 2009.

Aides et subventions (36) : ce compte réunit les charges liées aux aides et subventions accordées par la Ville aux institutions privées œuvrant dans les secteurs les plus divers, tels que la sécurité, le transport, l'énergie, la culture, le sport, l'enseignement, l'économie ou encore dans l'hygiène et la santé publique, ainsi que les charges liées aux aides aux personnes individuelles. Ces dernières sont en dessous du montant budgété principalement parce que les demandes à l'aide au logement ont été moins nombreuses que prévues. Par contre, en raison de l'amélioration de la desserte des transports en commun, la participation de la Ville aux transports publics de Morges et environs a subi une augmentation de 14% par rapport au budget et de 26% par rapport aux comptes 2009.

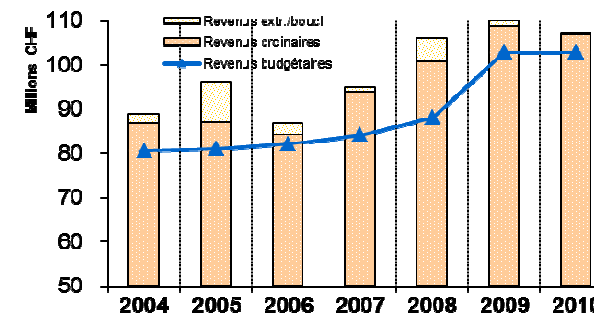
3 REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les revenus ordinaires de fonctionnement s'élèvent à CHF 106'673'056. Ils sont en augmentation de CHF 1.3 million par rapport au budget mais en diminution de CHF 3.4 millions par rapport à 2009.

Tableau 3

Revenus par nature	Comptes 2010		Budget 2010	Diff. C10/B10 (ordinaires)	Comptes 2009
	Ordinaires	Extr./boucl.			
40 Impôts	50'701'559		49'985'000	716'559	52'508'668
41 Patentes, concessions	433'767		512'100	-78'333	521'320
42 Revenus du patrimoine	13'900'737	418	13'811'969	88'768	14'315'787
43 Taxes, émoluments, ventes	25'661'106	15'388	24'935'527	725'579	26'033'323
44 Parts recettes cantonales	615'187		600'000	15'187	744'902
45 Part. & rbts coll. publiques	10'563'768		10'514'534	49'234	9'763'136
46 Autres prestations / subv.	831'607		789'550	42'057	848'694
48 Prélèvements fds spéciaux	767'461	399'041	877'800	-110'339	2'102'933
49 Imputations internes	3'197'864		3'320'020	-122'156	3'220'283
Total revenus	106'673'056	414'847	105'346'500	1'326'556	110'059'047

Graphique 3



Impôts (40)

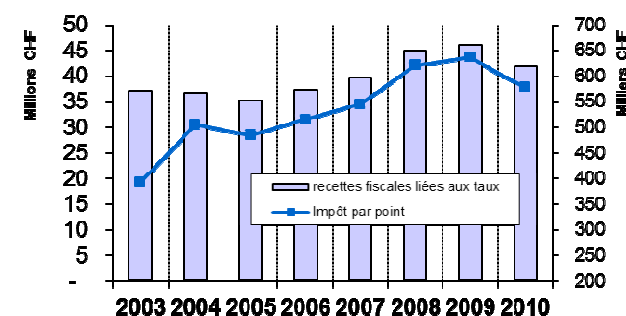
Après cinq années de croissance, les **recettes fiscales liées au taux** sont en net recul. L'impôt par point et par habitant baisse de CHF 43.30 en 2009 à CHF 39.10 en 2010 et se situe désormais en dessous du niveau atteint en 2008. Les revenus d'impôts sur les **personnes physiques** montrent une baisse de CHF 3.3 millions, étant donné qu'en 2009 ces revenus avaient bénéficié d'un rattrapage non récurrent provenant des années 2007 et 2008. Les impôts sur les **personnes morales** sont en diminution de CHF 4.1 millions (-44%) par rapport à 2009. Cette dernière concerne principalement l'impôt sur le bénéfice où l'on constate que certains acomptes versés pour les périodes fiscales avant 2008 sont supérieurs aux décomptes définitifs et que ces montants versés en trop ont dû être remboursés. Pour l'année fiscale 2010, il est possible que les entreprises, dans la prévision de leur bénéfice 2010, aient sous-estimé l'ampleur de la reprise économique et doivent effectuer des paiements de rattrapage ultérieurement.

Les revenus d'impôts à la source sont quant à eux en forte progression, à savoir de CHF 2.7 millions ou 141%. Cette évolution est principalement due à un report de facturation suite au changement du logiciel cantonal de facturation en 2009. Elle a également été favorisée par la bonne conjoncture conduisant à une augmentation du nombre d'emplois, notamment dans le secteur de la construction qui est un grand consommateur de main d'œuvre soumis à l'impôt à la source.

Tableau 4

	Comptes	Budget	Diff.	Comptes	Diff.
	2010	2010	C10/B10	2009	C10/C09
Recettes fiscales liées au taux					
Revenu personnes physiques	27'388'938	30'100'000	-2'711'062	30'050'029	-2'661'091
Fortune personnes physiques	3'531'848	4'200'000	-668'152	4'185'661	-653'813
A la source	4'664'665	1'700'000	2'964'665	1'937'589	2'727'076
Etrangers sans activité	497'749	400'000	97'749	200'781	296'968
Prestations en capital	518'300	600'000	-81'700	428'982	89'318
Bénéfice personnes morales	4'262'197	5'700'000	-1'437'803	8'237'053	-3'974'856
Capital personnes morales	925'782	900'000	25'782	1'066'043	-140'261
Recettes fiscales liées au taux	41'789'479	43'600'000	-1'810'521	46'106'138	-4'316'659
Impôt par point	576'407	601'379	-24'973	635'947	-59'540
Habitants au 31.12	14'759	14'750		14'694	
Impôt par point et habitant	39.1	40.8		43.3	

Graphique 4



C'est grâce aux impôts non liés au taux, que la prévision budgétaire est atteinte, voire dépassée. En effet, une forte activité sur le marché immobilier génère des revenus de l'impôt foncier supérieurs au budget, mais surtout les revenus provenant de l'impôt sur les successions et donations (comptes CHF 4.1 millions / budget CHF 1.7 million) permettent de compenser le manque de revenus du côté de l'impôt sur les personnes physiques et morales.

Revenus du patrimoine (42) : peu de placements à terme fixe sont effectués en 2010 en raison de la faible rémunération offerte par le marché. Les liquidités sont utilisées pour financer les activités de la Ville permettant ainsi de repousser de 8 mois le renouvellement d'un emprunt. Un dividende supérieur distribué aux actionnaires de Romande Energie contribue à l'augmentation des revenus des capitaux du patrimoine financier par rapport à l'exercice précédent.

Taxes, émoluments et ventes (43) : les revenus de taxes d'entretien des égouts et d'épuration restent stables durant l'exercice 2010. Les amendes d'ordre sont, sans doute grâce au comportement plus discipliné des automobilistes, inférieurs aux prévisions budgétaires (- CHF 223'000) et au comptes 2009 (- CHF 416'000). Par contre, les revenus provenant de la vente d'eau, d'énergie et de combustible progressent de CHF 409'000 par rapport à 2009 en raison de l'augmentation du prix du gaz.

Participations et remboursements collectivités publiques (45) : les revenus liés à ce poste se composent, entre autres, des participations cantonales au coût de l'AJEMA (réseau d'accueil de jour des enfants) et à l'ARASMA (Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne), du retour du fonds de péréquation et des participations communales à l'ASIME (Association scolaire intercommunale Morges et environs). En 2010, la capacité de la structure d'accueil AJEMA a été augmentée entraînant une participation cantonale plus importante. Par contre, le budget de la participation cantonale à l'aide individuelle au logement n'est pas atteint en raison du petit nombre de demandes.

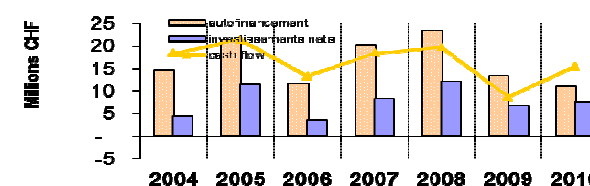
4 DEPENSES D'INVESTISSEMENT, AUTOFINANCEMENT ET CASH FLOW

Les dépenses nettes d'investissement (patrimoines administratif et financier réunis) se montent à CHF 7'441'666.

Tableau 5

	Comptes 2010	Budget 2010	Diff. C10/B10	Comptes 2009	Diff. C10/C09
Investissements					
Patrimoine administratif	6'937'012	18'149'932	-11'212'920	6'713'400	223'612
Patrimoine financier	443'516	-40'600	484'116	-40'600	484'116
Variation inventaires au bilan	61'138	50'000	11'138	20'935	40'203
Investissements nets	7'441'666	18'159'332	-10'717'666	6'693'735	747'931

Graphique 5



En 2010, l'activité d'investissement de la Ville est orientée vers l'entretien et la maintenance des infrastructures routières et la rénovation du patrimoine communal. Ainsi la construction du Centre de vie enfantine à Sylvana a été achevée tout comme la phase II de la rénovation des façades du

Temple et la mise à niveau de la sécurité du Théâtre de Beausobre. La Ville a par ailleurs finalisé le PPA relatif au projet Morges Gare-Sud et débuté les travaux d'équipement et d'aménagement prévus par le PPA En Bonjean. Enfin, l'Administration communale a renouvelé son infrastructure informatique.

Dans le cadre de ses activités de soutien à la vie culturelle et touristique, la Ville a accordé un prêt sans intérêt au Cinéma Odéon pour la rénovation des salles et des équipements au montant de CHF 312'285 et à Morges Région Tourisme pour l'achat d'un nouveau petit train au montant de CHF 142'892.

L'autofinancement de CHF 8.1 millions généré au cours de l'exercice permet à la Ville de financer l'ensemble de ses investissements. Bien qu'en nette diminution par rapport à 2009, le degré d'autofinancement de 108.5% (2009 : 192.7%) reste bon. Le ratio autofinancement/revenus (quotité d'autofinancement) de 7.9%, n'est par contre pas satisfaisant. Quant aux liquidités en fin d'exercice, elles sont en augmentation de CHF 7.9 millions. Le tableau de financement en page 90 présente le détail des flux de fonds de l'exercice 2010.

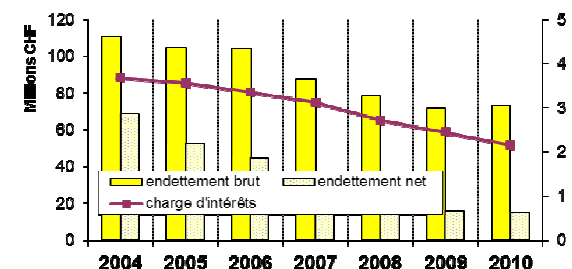
5 ENDETTEMENT ET SERVICE DE LA DETTE

L'endettement brut au 31.12.2010 s'élève à CHF 73.4 millions, soit une augmentation de CHF 2 millions par rapport à 2009. Celle-ci est due à l'augmentation des engagements courants. Les emprunts à long terme quant à eux diminuent de CHF 90'000 à CHF 62.2 millions. Grâce au refinancement de deux emprunts à des taux plus favorables, les charges d'intérêt continuent à baisser tout comme le taux moyen de la dette (3.17% contre 3.36% en 2009). L'endettement net lui diminue de CHF 0.6 million pour atteindre CHF 15 millions, soit CHF 1'018 par habitant. Il est ainsi au plus bas niveau depuis 2002.

Tableau 6

	Comptes 2010	Comptes 2009	Diff. C10/C09	Comptes 2008	Diff. C10/C08
Endettement					
Endettement brut	73'370'655	71'442'523	1'928'132	87'403'544	-14'032'889
Endettement brut / hab.	4'971	4'862		6'077	
Actifs circulants	-62'408'826	-59'663'125	-2'745'701	-58'101'356	-4'307'470
Provision créances douteuses	4'060'000	3'825'919	234'081	3'640'000	420'000
Endettement net	15'021'830	15'605'317	-583'488	32'942'188	-17'920'359
Endettement net / hab.	1'018	1'062		2'290	

Graphique 6




6 CONCLUSIONS

Bien que comptablement déficitaire, la situation financière 2010 de la Ville de Morges a connu une évolution favorable. Le cash flow généré durant l'exercice a permis d'autofinancer l'ensemble des investissements et de maintenir le faible niveau d'endettement. Si les revenus des impôts sur les personnes morales ont subi des effets tardifs de la crise économique et financière des années 2008 et 2009, la bonne conjoncture dont ont bénéficié la Suisse et le canton en 2010 devrait se faire sentir dans les recettes fiscales de 2011. Par ailleurs, la bonne maîtrise des charges ordinaires a permis de limiter l'impact du recul des recettes fiscales.

Grâce à la situation financière saine, la Municipalité continuera à mettre en œuvre ses projets de développement de la Ville, tels que la construction de la piscine couverte régionale, le soutien à la construction de logements à loyers modérés et la réalisation des infrastructures publiques et de mobilité douce dans le cadre du Plan d'agglomération Lausanne-Morges.

Enfin, la Municipalité est engagée à poursuivre ses politiques publiques, tant sociales qu'économiques et culturelles, visant à offrir des prestations pour couvrir au mieux les besoins les plus variés de la population, tout en maintenant la stabilité fiscale.

au nom de la Municipalité
la syndique
N. Gorrite
le secrétaire
G. Stella



Finances, économie et contrôle de gestion
le municipal

E. Züger
E. Züger